# Taxe locale sur la publicité extérieure. Formulaire pour la déclaration des supports publicitaires

## Revue - Vie Communale

### Source - JO

La commune ou l’EPCI qui perçoit la taxe locale sur la publicité extérieure met à la disposition des exploitants de supports publicitaires un formulaire pour la déclaration des supports publicitaires énumérés à l'article L 2333-7 (

[art. R 2333-11](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070633&idArticle=LEGIARTI000027167753&dateTexte=&categorieLien=cid)

du CGCT). Ce

[modèle de formulaire](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000036836813)

de déclaration des supports publicitaires a été fixé par un arrêté du 17 avril 2018.